

Fecha de aprobación: 26/06/2024

Guía docente de la asignatura

Competencia Comunicativa en Lengua Extranjera: Francés (25511D7)

Grado	Grado en Educación Primaria y Estudios Ingleses	Rama	Artes y Humanidades
--------------	---	-------------	---------------------

Módulo	Menciones Primaria	Materia	Competencia Comunicativa en Leng.Extranj.: Francés
---------------	--------------------	----------------	--

Curso	5º	Semestre	1º	Créditos	6	Tipo	Optativa
--------------	----	-----------------	----	-----------------	---	-------------	----------

PRERREQUISITOS Y/O RECOMENDACIONES

Avoir un niveau B1 en français.

BREVE DESCRIPCIÓN DE CONTENIDOS (Según memoria de verificación del Grado)

Les aspects phonologiques et phonétiques de la langue étrangère : les sons, l'accentuation, le rythme et l'intonation. Les règles du code et les aspects grammaticaux de base. Les caractéristiques morphologiques de la langue étrangère. Le vocabulaire et les aspects sémantiques les plus pertinents. Les aspects sociolinguistiques et pragmatiques. Les aspects socioculturels de la langue étrangère. Concepts, procédures et attitudes liés au traitement de la communication orale, de la communication écrite et des aspects socioculturels. Utilisation de matériel et de ressources pédagogiques pour le développement de la compétence communicative en classe.

RESULTADOS DE APRENDIZAJE (Objetivos)

- Développer une connaissance théorique pratique de l'importance de la notion de compétence communicative dans une langue étrangère et de ses différentes composantes.
- Améliorer la compétence communicative orale et écrite.
- Apprendre, réfléchir et accroître la connaissance des compétences linguistiques, sociolinguistiques (et/ou) culturelles et pragmatiques telles qu'elles sont définies dans le Cadre européen commun de référence pour le développement des langues (CECRL, 2001 et 2018).
- Encourager l'apprentissage basé sur les tâches, le développement de ressources et de matériels et les applications didactiques et pratiques des différentes composantes de la compétence communicative de la langue étrangère dans la salle de classe de



l'enseignement maternel et/ou primaire.

PROGRAMA DE CONTENIDOS TEÓRICOS Y PRÁCTICOS

TEÓRICO

- Thème 1 : Introduction. Concepts et notions de compétence. Compétence communicative : origines et taxonomies.
- Compétence phonétique et phonologique. Les sons, l'accentuation, le rythme et l'intonation en LE. Enseignement et apprentissage de la prononciation en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 3 : Compétence discursive. Texte et discours. Organisation textuelle et genres. Cohérence et cohésion. Enseigner et apprendre le discours en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 4 a. Compétence lexicale. Unités lexicales. Aspects morphosyntaxiques et sémantiques. Les champs sémantiques. Le lexique mental. Les unités phraséologiques. Enseignement et apprentissage des unités lexicales en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 4 b. Compétence grammaticale. Règles et aspects grammaticaux de base. Enseignement et apprentissage de la grammaire en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 5 : Compétence sociolinguistique, socioculturelle et pragmatique. Aspects socioculturels et sociolinguistiques de la communication en LE. Actes de parole. Fonctions langagières. Théorie de la politesse. Enseignement-apprentissage des caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de la langue étrangère. Activités et ressources.

PRÁCTICO

- Théorie
 - Thème 1 : Introduction. Concepts et notions de compétence. Compétence communicative : origines et taxonomies.
 - Compétence phonétique et phonologique. Les sons, l'accent, le rythme et l'intonation en LE. Enseignement et apprentissage de la prononciation en classe de langue. Activités et ressources.
 - Thème 3 : Compétence discursive. Texte et discours. Organisation textuelle et genres. Cohérence et cohésion. Enseigner et apprendre le discours en classe de langue. Activités et ressources.
 - Thème 4 a. Compétence lexicale. Unités lexicales. Aspects morphosyntaxiques et sémantiques. Les champs sémantiques. Le lexique mental. Les unités phraséologiques. Enseignement et apprentissage des unités lexicales en classe de langue. Activités et ressources.
 - Thème 4 b. Compétence grammaticale. Règles et aspects grammaticaux de base. Enseignement et apprentissage de la grammaire en classe de langue. Activités et ressources.
 - Thème 5 : Compétence sociolinguistique, socioculturelle et pragmatique. Aspects socioculturels et sociolinguistiques de la communication en LE. Actes de parole. Fonctions langagières. Théorie de la politesse. Enseignement-apprentissage des caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de la langue étrangère. Activités et ressources.
- Cours/séminaires pratiques



- Étude, réflexion à partir de la pratique, conception et élaboration de matériel didactique et de ressources pour le développement de la compétence communicative en LE. Chaque tâche proposée dans les différents séminaires pratiques se terminera par la présentation de différents travaux réalisés par les étudiants. La participation aux cours pratiques est obligatoire, mais il appartient aux étudiants d'être proactifs et de proposer leur participation volontaire.
- Étude, réflexion à partir de la pratique, conception et élaboration de matériel didactique et de ressources pour le développement de la compétence communicative en LE. Chaque tâche proposée dans les différents séminaires pratiques se terminera par la présentation des différents travaux réalisés par les étudiants. La participation aux cours pratiques est obligatoire, mais il appartient aux étudiants d'être proactifs et de se porter volontaires pour y participer.
- Tâche 1 : Approche de la classe de FL primaire. Lectures liées à la notion de compétence communicative (articles de revues scientifiques, chapitres de livres, etc.) Le CECR pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères.
 - Procédure : revue de la littérature sur la notion de compétence communicative.
- Tâche 2 : Compétence orale. Orthographe et utilisation de l'alphabet (phonique/graphique). La méthode hybride auditive/articulatoire dans l'enseignement de la prononciation en langue étrangère.
 - Procédure : Conception d'aides visuelles dans la classe de LE pour l'enseignement du vocabulaire.
- Tâche 3 : Compétence écrite. L'acte d'alphabétisation et la TEXTUALITÉ. Méthodes de lecture et d'introduction de l'écrit en classe primaire.
 - Procédure : Sélection et analyse de matériel écrit varié publié dans différents manuels actuels.
- Tâche 4 : Approches de l'enseignement de la grammaire en classe primaire.
 - Procédure : développement d'une séquence d'enseignement et/ou d'une tâche autour d'un aspect de la grammaire.
- Tâche 5 : Actes de parole et événements.
 - Procédure : analyse (encodage et décodage) d'un ensemble varié d'actes de langage.

BIBLIOGRAFÍA

BIBLIOGRAFÍA FUNDAMENTAL

- BERTOCCHINI, PAOLA (2017). Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE: cours, activités, corrigés. Clé international.
- CHARLIAC, LUCILE; MOTRON, ANNIE-CLAUDE (2004): Phonétique progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues. Didier.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2018). Cadre européen commun de référence pour les langues. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs. <https://rm.coe.int/cecr-volumecomplementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>
- CUQ, JEAN PIERRE ; GRUCA, ISABELLE (2017): Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. PUG Collection.
- GODARD, EMMANUEL., LIRIA, PHILIPPE (2009). Les clés du nouveau DELF –B1-. Difusión
- GREGOIRE, MAÏA. (2003). Grammaire progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.



- MIQUEL, CLAIRE LEROY (1999). Vocabulaire progressif du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.
- MIQUEL, CLAIRE. (2004). Communication progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.

BIBLIOGRAFÍA COMPLEMENTARIA

- ADAM, Catherine (2014). Chouette ! Méthode de français. Santillana, Didier.
- CHRETIEN, Romain; MEYNADIER, Marion, & POZZANA, Laurent (2019). Passe-passe niveau 2. Méthode de français. Guide pédagogique et ressources pour la classe A1. Didier.
- DELBENDE, Jean-Christophe, & HEUZE, Vincent (2004). Le français en chantant : Guide pédagogique. Didier.
- DUPLEIX, Dorothee, & TAGLIANTE, Christine (2010). Réussir le DELF PRIM A1.1 A1. Guide pédagogique. Didier.
- SAMSON, Colette (2017). Alex et Zoe et compagnie 1. Guide pédagogique (3e édition). CLE International.
- VANTHIER, Hélène, & SCHMITT (2018). Zig Zag+ Méthode de français. CLE International.

ENLACES RECOMENDADOS

- Clicnet : <http://clicnet.swarthmore.edu/fle.html>
- CHLOE ou " Les aventures d'une Parisienne" : <http://www.ur.se/chloe/frame.html>
- ÉduFLE.net, le site coopératif du FLE : <http://www.edufle.net/>
- Flenet, Site Mario Tomé : <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/>
- Franc-parler : <http://www.francparler.org/>
- Manfred Overmann : <http://www.ph-ludwigsburg.de/franzoesisch/overmann/baf3/>
- Polarfle : <http://www.polarfle.com/>
- Le Point du FLE : <https://www.lepointdufle.net/>
- TV5 monde : <http://www.tv5monde.com/>

EVALUACIÓN (instrumentos de evaluación, criterios de evaluación y porcentaje sobre la calificación final)

EVALUACIÓN ORDINARIA

- I. Évaluation continue
 - Conformément au Règlement pour l'évaluation et la notation des étudiants de l'Université de Grenade (approuvé par le Conseil d'administration lors de sa session extraordinaire du 20 mai 2013), l'évaluation sera continue. Pour ce type d'évaluation, la présence à au moins 80 % du cours est obligatoire. Seules 20 % d'absences justifiées seront autorisées.
- Critères d'évaluation :
 - EV-C1 : Confirmation de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques et élaboration critique de ceux-ci.
 - EV-C2 : Appréciation du travail réalisé, individuellement ou en groupe, en tenant compte de la présentation, de la rédaction et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification de l'argumentation, de la capacité et de la richesse de la critique et de la mise à jour de la bibliographie consultée. L'utilisation correcte de la langue étrangère (niveau B1) sera



également prise en compte.

- EV-C3 : Degré d'implication et attitude des étudiants dans leur participation aux consultations, présentations et débats, ainsi que dans la préparation et la présentation des travaux individuels ou d'équipe, et dans les sessions de partage.
- EV-C4 : Assiduité et participation active aux cours théoriques et pratiques ainsi qu'aux travaux dirigés spécialisés, aux séminaires et aux séances de groupe.
- Instruments d'évaluation :
 - 1. Tests théoriques et pratiques sur le programme d'études et les lectures proposées (60% de la note finale).
 - 2. Travaux pratiques et présentations orales, selon les pourcentages suivants :
 - Travaux pratiques 1 : 20% de la note finale.
 - Travaux pratiques 2 : 20% de la note finale.

Les travaux pratiques sont obligatoires. Un autre regroupement des travaux pratiques et de leur pourcentage peut être effectué pour faciliter l'adaptation du guide pédagogique aux particularités de la classe et/ou du groupe (école maternelle ou primaire). Dans tous les cas, la partie évaluation pratique sera toujours égale à 40% de la note globale. Le corps enseignant informera les étudiants de tout changement ou division à cet égard au début de l'année académique.

- Pour que la matière soit réussie, il faut que chacune des sections susmentionnées relatives à l'évaluation (épreuve écrite théorique-pratique) soit réussie.
- La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue anglaise démontrées tout au long du cours.

EVALUACIÓN EXTRAORDINARIA

Il s'agit d'une deuxième session annuelle de la matière. Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux établis pour l'évaluation unique. Les instruments et les pourcentages sont les suivants :

1. Épreuves théorico-pratiques écrites (60 %) et orales (40 %) (comprenant, le cas échéant, des questions courtes, des études de cas, etc.) sur la matière expliquée en classe et les lectures proposées (100 % de la note finale).
2. La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue étrangère démontrée (niveau B1 (et/ou) B2).

Le système de notation sera exprimé par une note numérique conformément aux dispositions de l'article 5 du D.R. 1125/2003, du 5 septembre, qui établit le système européen de crédits et le système de notation des diplômes universitaires officiels valables en Espagne. La note globale correspondra à la note pondérée des différents aspects et activités qui composent le système d'évaluation.

EVALUACIÓN ÚNICA FINAL

Les étudiants qui, pour des raisons dûment justifiées, ne peuvent pas se conformer à la méthode de contrôle continu, doivent demander à la direction du département, selon les procédures prévues à cet effet, de pouvoir bénéficier de l'évaluation finale unique.

- Critères d'évaluation
 - EV-C1 : Confirmation de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques et de leur élaboration critique.
 - EV-C2 : Évaluation du travail réalisé, individuellement ou en groupe, en tenant compte de la présentation, de la rédaction et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification de l'argumentation, de la capacité et de la richesse de la critique et de la mise à jour de la bibliographie consultée. L'utilisation correcte de la langue étrangère (niveau B1) sera



également prise en compte.

- Instruments d'évaluation. L'évaluation se fera selon les modalités suivantes :
 - Épreuves théorico-pratiques écrites (60 %) et orales (40 %) (comprenant, si nécessaire, des questions courtes, des études de cas, etc.) portant sur la matière expliquée en classe et les lectures proposées dans les cours théoriques et pratiques (100 % de la note finale).
- La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue étrangère démontrée (niveau B1 et/ou B2).

INFORMACIÓN ADICIONAL

En ce qui concerne l'évaluation des incidents, [le règlement en vigueur approuvé par l'Université de Grenade](#) sera pris en compte. L'étudiant doit le notifier conformément au règlement.

- Évaluation extraordinaire par un jury d'examen
 - Les étudiants qui souhaitent bénéficier de l'évaluation par un jury d'examen doivent en faire la demande par écrit au chef de département. La demande doit être introduite au moins quinze jours ouvrables avant la date du début de la dernière période d'examens de chaque session, en renonçant aux notes obtenues lors des différentes épreuves de contrôle continu. Dans le cas de matières diplômantes dont l'enseignement est partagé par plusieurs départements, l'étudiant adresse sa demande à n'importe lequel d'entre eux, et la décision est prise par la direction du département auquel la demande est adressée. La procédure d'évaluation par un jury d'examen ne s'applique qu'aux examens finaux (article 10).
- Évaluation des étudiants handicapés ou ayant d'autres besoins d'assistance éducative (NEAE)
 - Dans le cas d'étudiants handicapés ou ayant d'autres besoins spécifiques en matière de soutien éducatif, les épreuves d'évaluation doivent être adaptées à leurs besoins, conformément au [règlement d'évaluation de l'université de Grenade](#).

Información de interés para estudiantado con discapacidad y/o Necesidades Específicas de Apoyo Educativo (NEAE): [Gestión de servicios y apoyos \(https://ve.ugr.es/servicios/atencion-social/estudiantes-con-discapacidad\)](https://ve.ugr.es/servicios/atencion-social/estudiantes-con-discapacidad).

